



## **CARBON-BLANC – Projet de territoire**

### **Ouverture de la CONCERTATION**

#### **AVIS**

Le Président de Bordeaux Métropole informe le public que, **par délibération n°2017/61 en date du 27 janvier 2017**, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé l'ouverture de la **concertation du projet de territoire sur la commune de Carbon-Blanc**.

Cette délibération sera affichée pendant un mois à compter du 16 février 2017.

#### **A partir du 16 février 2017 :**

- **Un registre et un dossier** seront déposés à la mairie de Carbon-Blanc.
- **Deux autres registres et dossiers** seront déposés pour Bordeaux Métropole :
  - ◆ à la Cité Municipale
  - ◆ 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
  - ◆ Direction appui administrative et financière (6<sup>ème</sup> étage) ;
  - ◆ et au Pôle territorial Rive Droite,
  - ◆ immeuble Le Signal  
6 rue Romain Rolland à Lormont  
accueil de la Direction générale (3<sup>ème</sup> étage).

Ils pourront être consultés par le public aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux en vue de recevoir observations et suggestions éventuelles et ce, pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

Le public pourra également consulter le dossier de concertation et déposer ses observations **sur le site internet** : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

La fin de la procédure de concertation sera annoncée par voie de presse.